

Le tournesol

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

Avril
2020



Ça va bien aller!



Chers citoyennes et citoyens



Le COVID-19, une crise unique et un appel à la solidarité

Acceptation, adaptation et solidarité

Dans le respect des mesures préventives mises en place par le gouvernement du Québec, la municipalité a mis rapidement un plan de continuité des services. L'équipe administrative est en télétravail alors que nos inspecteurs à la voirie sont en poste tout en adoptant une pratique de travail sécuritaire. Nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel et par téléphone. Les messages laissés sur les boîtes vocales font aussi l'objet de suivis quotidiens. Notre travail de services aux citoyens ainsi qu'avec les membres du conseil se poursuivent et nous vous tiendrons informés des changements qui surviendront selon l'évolution de la situation et des directives gouvernementales communiquées.

Communication

Dans l'état d'urgence sanitaire actuel, la communication citoyenne est majeure et la municipalité nous sommes là pour vous ! SVP, suivez-nous via [la page de FB de la municipalité](https://www.facebook.com/municipalitejournalweb) www.journal-web.net/link/2dqf, tous les jours, c'est très important que tous les citoyens soient amis de notre page, l'information bouge et ce, très rapidement.

De plus, le Journal le Tournesol se poursuit toujours en format Web et papier. Depuis le mois de janvier dernier, le format papier est distribué à 4

endroits : au Bureau de poste, Boucherie Côté, dépanneur FA FA et au Bureau municipal. SVP, pour ceux qui ne sont pas habitués de consulter le Journal web, demandez aux plus jeunes de vous inscrire. Prendre note que pour des raisons de sécurité, l'édition d'avril ne sera pas distribuée en format papier, mais il sera possible de le consulter via le Web ou notre page Facebook.

Un appel à la solidarité collective est lancé

Actuellement, tous les citoyens sont sollicités à faire preuve de changements importants dans leurs habitudes et d'initiatives pour se changer les idées en famille tout en étant actif chez soi. À la fois, une préoccupation existe afin de venir en aide aux citoyennes et aux citoyens plus démunis tout particulièrement nos aînés isolés. Nous faisons appel à la responsabilisation des citoyens qui agissent directement sur le mieux-être de leurs proches afin de maintenir un milieu de vie humain et sécuritaire. À l'image de nos autorités gouvernementales, soyons proactifs. Si vous connaissez ou constatez qu'une personne a besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions la guider vers les meilleures ressources disponibles. Ne soyons pas indifférents aux autres et serrons-nous les coudes afin de passer au travers de cette période difficile qui passera indéniablement à l'histoire.

Gilles Jr Bedard, maire

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil prévue le lundi 6 avril à 19 h 30 aura lieu à huis clos. Ceci est une mesure exceptionnelle prise par la ministre de la Santé et des Services sociaux afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus.

Pour tous les détails des réunions du conseil, veuillez consulter le site internet de la municipalité de Sainte-Eulalie.

Tous les [procès-verbaux sont disponibles sur notre site www.journal-web.net/link/4rgu](http://www.journal-web.net/link/4rgu)



TAXES MUNICIPALES, UN DÉLAI DE PAIEMENT OFFERT

MESURE D'ASSOUPPLISSEMENT

L'ensemble du conseil municipal, de concert avec son équipe, travaille à s'assurer que tous les citoyens soient en sécurité et solidaires afin de passer au travers de cette crise de pandémie COVID-19.

Aussi, une mesure d'assouplissement sera votée le 6 avril prochain en ce qui concerne le paiement des taxes municipales, les délais de paiement offerts sont :

- Date prévue du 20 mai est repoussée au 14 juillet 2020
- Date prévue du 20 août est repoussée au 20 octobre 2020

À noter : **Les comptes de taxes déjà émis restent en vigueur et ne sont pas modifiés.** Les citoyens en mesure de respecter les échéances initiales sont encouragés à la faire. Il est important de se rappeler que c'est avec ces mêmes taxes que sont engagées les dépenses courantes de la municipalité.

Il est possible de faire votre paiement par AccèsD, par la poste, ou de déposer vos chèques dans la boîte externe du bureau municipal.

ANNULÉE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ANNULÉE

****Prendre note que la collecte des encombrants prévue le mercredi 8 avril prochain est annulée** Cette décision a été prise dans le but de réduire les risques de propagation de la Covid-19 et ce, en considération des recommandations gouvernementales.**

NOUVELLE DE DERNIÈRE HEURE!

1. Les collectes des encombrants du mois d'avril sont ANNULÉES.
2. Seules les collectes des ordures et des matières recyclables sont maintenues actuellement.
3. L'ouverture des écocentres et des conteneurs municipaux sont REPORTÉES. La Régie vous demande de conserver vos gros rebuts à la maison pour l'instant.
4. Il est strictement interdit de laisser des matières sur les sites des conteneurs municipaux avant la mise en service.

AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA SALUBRITÉ DU SITE DE VOTRE MUNICIPALITÉ! Merci de poser les bons gestes ! Restez informé des nouvelles :

- Suivez-nous sur notre page Facebook!
- Visitez notre site internet au www.rigidbny.com
- Service téléphonique du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

Source : Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska

LA COLLECTE ET LE COVID-19

Voici des mesures importantes à prendre pour limiter les risques de propagation lors de la collecte des matières résiduelles.

[Ccommuniqué-de-presse-covid-19 www.journal-web.net/link/7579](http://www.journal-web.net/link/7579)

HORAIRE DE COLLECTES POUR LES ORDURES

À TOUS LES MERCREDIS

8, 15, 22, 29 AVRIL
6, 13, 20, 27 MAI
3*, 10, 17, 24 JUIN

* COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RÉCUPÉRATION:
À TOUS LES MERCREDIS
À L'ANNÉE.

www.rigidbny.com
819-294-2999

Rappel !



Les citoyens inscrits au service gratuit d'alertes municipales peuvent recevoir des messages directement soit sur leur téléphone résidentiel, leur cellulaire, par texto ou par courriel. Soyez informés quand ça compte !

Inscrivez-vous ! [Service Alerte Citoyenne www.journal-web.net/link/9ixo](http://www.journal-web.net/link/9ixo)

ALLOPROF



ALLOPROF RESTE OUVERT POUR AIDER LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS

Alors que des mesures exceptionnelles sont prises pour freiner la propagation du COVID-19, dont la fermeture d'écoles primaires et secondaires, Alloprof rappelle que tous ses services sont offerts gratuitement à distance et restent ouverts afin de soutenir la poursuite des apprentissages et la réussite scolaire.

Du lundi au jeudi de 17 h à 20 h, les élèves et leurs parents peuvent continuer à contacter nos enseignants pour poser leurs questions par [téléphone www.journal-web.net/link/bwo3](http://www.journal-web.net/link/bwo3), [textos www.journal-web.net/link/eaei](http://www.journal-web.net/link/eaei)

et sur le Web dans le service de [Cyberprofs www.journal-web.net/link/go4x](http://www.journal-web.net/link/go4x).

Le site Alloprof demeure une ressource gratuite accessible en tout temps, avec plus de 5000 contenus pour réviser et pratiquer les notions à l'aide de [fiches pédagogiques www.journal-web.net/link/j1vc](http://www.journal-web.net/link/j1vc), d'[exercices interactifs www.journal-web.net/link/lflr](http://www.journal-web.net/link/lflr), de

[CyberRévisions www.journal-web.net/link/ntc6](http://www.journal-web.net/link/ntc6), de [vidéos notionnelles www.journal-web.net/link/q72l](http://www.journal-web.net/link/q72l) et de [répertoires de révisions www.journal-web.net/link/skt0](http://www.journal-web.net/link/skt0). Les élèves du primaire peuvent continuer à profiter des [jeux www.journal-web.net/link/uyjf](http://www.journal-web.net/link/uyjf) et [applications www.journal-web.net/link/xc9u](http://www.journal-web.net/link/xc9u) ludo-éducatives.

L'organisme invite les parents à communiquer avec les enseignants d'Alloprof au besoin et à s'inscrire à l'[infolettre d'Alloprof www.journal-web.net/link/zq09](http://www.journal-web.net/link/zq09) [Parents www.journal-web.net/link/123qo](http://www.journal-web.net/link/123qo) pour recevoir des mises à jour régulières.

Visitez le site : <http://www.alloprof.qc.ca/> www.journal-web.net/link/14hh3

Merci au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à la Fondation Desjardins.

POLITIQUE FAMILIALE

SAINTE-EULALIE
ICI pour...
Grandir!

SONDAGE SUR LA FAMILLE

Le comité de la Politique familiale vous remercie d'avoir pris le temps de répondre au sondage sur la famille !

Grace à vous , nous avons pu recueillir de nombreuses informations nous permettant d'en connaître davantage sur vos attentes et vos besoins. Cela nous guidera dans notre démarche afin améliorer le milieu de vie au sein de notre municipalité. Merci de votre participation !

De plus, étant donné la situation en lien avec le COVID-19, la consultation citoyenne qui devait avoir lieu suite à ce sondage sera reportée à une date ultérieure. Nous vous en informerons dès que la date sera fixée.

Nous souhaitons à tous de profiter de ce moment de confinement pour rester chez soi en famille !

LA FADOQ



AGA REPORTÉE

Voici un avis aux membres du Club Fadoq de Sainte-Eulalie, pour faire suite à la parution de l'avis de convocation de l'AGA prévue le 9 avril prochain.

Dans un contexte de crise comme la pandémie du Covid-19 et suivant les directives gouvernementales appelant à une grande vigilance et à la prise de mesures de protection accrues, le conseil d'administration du

Club Fadoq Ste-Eulalie reporte son assemblée générale annuelle prévue le 9 avril 2020 à une date ultérieure.

Nous vous aviserons par la chaîne téléphonique habituelle lorsque la date sera fixée.

Le conseil d'administration
Clément Aubry, président

ACTIVITÉS...

TOUTES LES ACTIVITÉS PRÉVUES SONT ANNULÉES

Suite aux mesures déployées par les autorités de la santé publique et le gouvernement pour faire face au COVID-19, tous les rassemblements seront défendus pour une période indéterminée.

Ces mesures spéciales visent à assurer la santé et la sécurité de tous. Nous en profitons pour inviter tous les citoyens à respecter ses directives, il faut mettre toutes

les chances de notre côté pour ralentir la contagion. Pour ce qui est des activités à venir, nous vous communiquerons tout changement via notre page Facebook.

Merci de votre compréhension et au plaisir de se revoir bientôt !

REMERCIEMENT

DÎNER AUX HOT DOGS

Les responsables de l'organisation du dîner aux hot dogs et l'activité pour les jeunes tiennent à remercier chaleureusement tous les généreux commanditaires sans qui l'activité n'aurait pu être une aussi grande réussite.

Nous tenons à remercier également les nombreux bénévoles qui ont aussi contribué grandement au succès de cette même activité ainsi que tous les participants.

L'entièreté des profits amassés avec la vente des billets et le tirage du panier des artisans de Sainte-Eulalie servira à l'achat de cadeaux pour le Noël des enfants 2020, où chaque enfant âgé de 12 ans et moins de Sainte-Eulalie recevra un cadeau gratuitement.

Les responsables de l'organisation de l'Association Chasse et Pêche de Sainte-Eulalie.



Le Cercle de Fermières du Québec RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE, AGIR ET NON RÉAGIR !

Depuis plusieurs années, nous entendons parler du réchauffement de notre planète. Toutefois, nous ne sommes pas vraiment conscients de ce qui va nous arriver. Nous avons des écarts de température qui nous rendent la vie difficile et je crains que cela ne soit qu'un début. Qu'attendons-nous pour agir et non réagir? Parfois, on dit que c'est à l'autre de faire un effort, mais chacun peut faire sa part, si minime soit-elle !

Depuis plus de deux ans, je ramasse les stylos qui ne fonctionnent plus, que les fermières me remettent lors de nos réunions. Incroyable le nombre que j'ai amassé en si peu de temps. Donc, je vous invite à réfléchir : est-ce que j'ai vraiment besoin de plusieurs stylos ou puis-je m'en acheter un avec une recharge. Naturellement, il ne faut pas jeter ceux que vous avez déjà, mais lors de vos prochains achats, ayez une petite pensée pour votre environnement.

La belle saison sera très bientôt à nos portes et il sera le temps de faire un ménage dans nos maisons, garages, remises. Alors pensons recyclage : donnons une deuxième vie à un article ou bien donnons-le à un organisme près de chez nous.

En raison de la pandémie, toutes nos activités régulières sont interrompues et nous ne pouvons pas prévoir quand elles reprendront. Nous communiquerons avec vous par téléphone ou par courriel aussitôt que nous pourrons les reprendre.

Nous souhaitons vous revoir bientôt en pleine forme.

Gaétane Trudel

Responsable des comités Communications et Recrutement

CommRecr.Fed8.ASTON-JONCTION@cfq.qc.ca

(819) 679-1438

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE NICOLET

SERVICE ALIMENTAIRE



Vous avez 70 ans et plus ou vous avez une santé fragile et êtes en confinement ?

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

Actuellement, nos organismes communautaires sont à pied d'œuvre depuis le début de la crise à offrir à nos aînés ainsi qu'aux personnes dans le besoin de l'aide que ce soit alimentaire ou autres.

Nous avons besoin de votre aide et nous travaillons fort pour répondre aux besoins! Pour ceux qui le peuvent, un appel est lancé afin d'agir à titre de bénévole au sein des

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Vous vivez des moments difficiles en lien ou non avec le COVID-19?

Si vous avez des questionnements ou que vous connaissez une personne qui aurait besoin d'aide, il existe un service de soutien auprès de aînés.

Le Centre d'action bénévole de Nicolet pourrait vous livrer des repas préparés et congelés à chaque semaine !

La popote roulante et un service disponible malgré la situation qui sévit en ce moment.

Communiquez avec nous au (819) 293-4841 ou au 1-(888) 993-4841.

Pour connaître les nouvelles mesures d'hygiène en lien avec le COVID-19, cliquez sur le lien suivant

: [Nouvelles règles d'hygiène Popote roulante](http://www.journal-web.net/link/16v7i)
www.journal-web.net/link/16v7i

diverses organisations communautaires. Bien sûr les consignes de protection s'appliquent toujours mais il est possible de donner un p'tit coup de main. Vous êtes intéressés ou vous connaissez des personnes prêtes à apporter un soutien à nos organismes communautaires, nous vous prions de vous référer au site www.jebenevole.ca pour s'inscrire.

- Service gratuit et confidentiel
- Écoute sans jugements
- Informe sur les ressources et réfère au besoin
- Soutien et rassure l'aînée

Contactez Pamélie Proulx ou Alexandre Ayotte au (819) 293-3881 ou au 1-888-993-4841 poste 4



Fraude liées à la COVID-19

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, ÉLIMINEZ-LA, SIGNALEZ-LA !

En cette période du COVID-19, le Centre Anti-Fraude du Canada invite la population à consulter [ce bulletin spécial www.journal-web.net/link/198xx](http://www.journal-web.net/link/198xx), pour éviter de tomber dans le piège de personnes malveillantes qui profitent de la situation.

N'hésitez pas à contacter votre poste de police local si vous avez des interrogations et/ou besoins.

Stéphane Gagnon, Sergent Responsable de poste MRC de Nicolet-Yamaska

Protégez-vous, méfiez-vous de ce qui suit :

1. Renseignements qui prétendent faussement provenir du gouvernement ou fausse information sur les soins de santé et la recherche.
2. Appels, courriels et textos non sollicités donnant des conseils médicaux ou exigeant une action urgente ou un paiement.
 - À moins d'être l'auteur du contact, vous ne savez pas à qui vous avez affaire.
 - Ne cliquez jamais sur des pièces jointes ou des liens suspects ou n'y répondez jamais.
 - Ne donnez jamais de renseignements personnels ou financiers.

3. Organismes de bienfaisance non autorisés ou frauduleux qui sollicitent de l'argent pour des victimes, des produits ou la recherche : ne vous sentez pas obligé(e) de faire un don et [Vérifiez que l'organisme est enregistré www.journal-web.net/link/1bmoc](http://www.journal-web.net/link/1bmoc).
4. Produits coûteux ou de qualité inférieure achetés en gros par des consommateurs et revendus dans le but d'en tirer un profit. : ces produits peuvent être périmés et/ou dangereux pour votre santé.
5. Offres douteuses, par exemple : traitements miracles, remèdes à base de plantes médicinales, vaccins, tests plus rapides.
6. Annonces frauduleuses et trompeuses en ligne, y compris : produits de nettoyage, désinfectants pour les mains, autres articles en forte demande.



AVIS IMPORTANT

LA LOI SUR LES CHIENS DANGEREUX

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chiens dangereux, il est obligatoire de procéder à l'enregistrement de vos chiens et de se procurer une médaille auprès de la SPAA pour tous chiens sur le territoire et ce au plus tard le 3 juin 2020.

L'omission de procéder à l'enregistrement d'un chien rend le maître passible d'amende allant de 250 \$ à 750 \$.

De plus, votre chien doit absolument être maintenu en laisse dans les lieux publics. Cette laisse doit mesurer

1,85 mètre ou moins. Si le chien pèse 20 kg et plus, il doit aussi porter un licou ou un harnais. Si vous ne respectez pas ces règles, vous risquez une amende allant de 500\$ à 1500 \$.

Dorénavant, un chien dangereux sera considéré comme une nuisance et par conséquent, il devra être euthanasié. Notez que ce règlement provincial ne s'applique pas aux chiens d'assistance.

Merci de votre collaboration !

La SPAA est responsable de l'application de cette réglementation, et des plaintes concernant les animaux, vous pouvez les contacter au (819) 758-4444



URBANISME

PETITS RAPPELS DU SERVICE DE L'URBANISME!

Avec l'arrivée du printemps, nous en profitons pour vous faire un rappel des règles à suivre.

- Vous avez jusqu'au 30 avril pour démonter votre abri auto (toile et structure) et le remiser;
- Un permis est nécessaire pour faire l'installation d'une piscine (démontable, hors-terre ou creusée);
- Pour le remplacement de votre installation sanitaire, contactez d'abord un technologue professionnel qui vous soumettra des plans et devis;

- Informez-vous auprès de la Municipalité avant de faire des feux de branches, de feuilles ou de végétaux;
- De nombreux sites sont à votre disponibilité pour les végétaux, débris de construction;

Le service d'urbanisme demeure à votre disposition afin de répondre à vos questions. Bon printemps!

Anne-Marie Désilets, inspectrice en bâtiment et en environnement. (819) 519-2997 poste 2223

AVIS AUX CITOYENS

RÉCUPÉRATION DES PILES ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Vous pouvez recycler vos piles et vos téléphones cellulaires au bureau municipal pendant les heures

d'ouverture

RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Nous encourageons la population à recycler leurs matériels informatiques et électroniques désuets dans le bac gris situé près du garage municipal

Vous pouvez y placer plusieurs items tels que : ordinateur, télévision, téléphone, console de de jeux, écrans, etc... Nous avons remarqué que plusieurs

personnes mettent ces objets le long du chemin lors de la journée des gros encombrants et ce n'est pas une bonne chose pour l'environnement ! Le bac gris est là à votre disposition ! Si le bac est barré, veuillez laisser vos appareils tout près et les inspecteurs les mettront à l'intérieur.

DEMANDE DE PERMIS

Toute demande de permis se fait à la MRC de Nicolet-Yamaska, et ce même en période de confinement !

Pour plus d'information, veuillez contacter Mme Anne-Marie Désilets, inspectrice en bâtiment et en environnement. De plus, il est possible de vous procurer

le formulaire de demande de permis en consultant le site web de la MRC à l'adresse suivante : [demande de permis www.journal-web.net/link/1e0er](http://www.journal-web.net/link/1e0er)

EN TERMINANT...

N'oubliez pas que l'équipe municipale est toujours là pour vous !



Contactez-nous ! Par téléphone (819) 225-4345 ou par courriel à info@sainte-eulalie.ca

Découvrez la version numérique de votre journal au
www.journal-web.net/steeulalie

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EULALIE

Bureau ouvert le lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h
à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Téléphone : 819-225-4345

Courriel : info@sainte-eulalie.ca

Bibliothèque ouvert le mercredi de 18 h à 20 h |
819-225-4345 poste 6

Ambulance des Bois-Francis : 819-758-6732 & 911

Hôpital d'Athabaska : 819-357-2030

Hôpital de Drummondville : 819-478-6464

Info Santé CLSC : 811

Police: 819-293-4428

Pompier : 911

Presbytère : 819-399-2018

www.municipalite.sainte-eulalie.qc.ca



Soumettez-nous vos articles!

Si vous avez un article à publier en lien avec la Municipalité de Sainte-Eulalie, vous pouvez nous le faire parvenir à l'adresse courriel suivante : info@sainte-eulalie.ca au plus tard le 22 du mois.

L'équipe déploie ses meilleurs efforts pour veiller à l'exactitude des informations présentées mais ne peut toutefois la garantir. De plus, il se peut que le contenu du journal web diffère du journal papier.